

Image not found or type unknown



Date de prise en compte des dettes dans jugement accepte prp

Par **joelinha**, le **20/11/2014** à **12:45**

Bonjour, j ai été acceptée en prp sans liquidation judiciaire en date du 8/6/2014. Les impôts me réclament des dettes antérieures a cette date sous prétexte qu elles n étaient pas dans le plan de surendettement initial. Or le jugement précise toutes les dettes arrêtées a cette date. Que dois je faire?